



Greffe
municipal

Commune d'Oron
Grand-Rue 6
1607 Palézieux-Village
T 021 908 04 15
F 021 908 06 77

Extrait des décisions de la Municipalité - n° 6

Séance du 13 février 2019 - ouverte à 8 h. - levée à 10h50.

Présidence :	M. Ph. Modoux, Syndic
Secrétaire :	M. J.D. Graz, Secrétaire municipal
Municipalité présente :	M. Ph. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, MM. C. Bays, F. Isoz T. Menétrey et D. Sonnay, Municipaux

Naturalisations - Décision négative

Le délai accordé à une citoyenne de Palézieux pour apporter la preuve que toutes les conditions sont maintenant remplies étant dépassé et sans nouvelles de la candidate, la Municipalité décide de rendre une décision négative.

Plan directeur communal et PGA d'Oron - Recours

La Municipalité décide de déléguer M. Olivier Sonnay, Municipal, à l'audience du Tribunal cantonal, le jeudi 14 mars 2019 à Lausanne.

SPA - Procédure

Lors de prochaines demandes d'aménagement de SPA, la Municipalité décide d'exiger une enquête publique pour des installations de plus de 8 m². Dans le cas contraire, elle décide de dispenser les projets d'enquête avec la remise d'un dossier pour la CAMAC accompagné de la signature des voisins.

Palézieux - Chemin de la Marouette 1 - Dénonciation

La Municipalité prend note de la dénonciation de la Régie Eric Glauser SA pour parcage illicite, et décide de délivrer l'ordonnance pénale y relative.

Oron-la-Ville - Le Kiosque - Patente tabac

La Municipalité décide de préavis favorablement sur la demande de renouvellement de la patente pour la vente de tabac du Kiosque à Oron-la-Ville.

Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard - Soutien 2019

La Municipalité décide de renouveler son soutien au Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard en versant la subvention annuelle 2019 de **CHF 1'200.--**.

Marché du Terroir - Remerciements et demande pour 2019

La Municipalité décide de donner son accord pour renouveler son soutien au marché en prenant à sa charge les annonces à l'exception des marchés d'avril et septembre.

Fête nationale - SDP Palézieux

La Municipalité décide de proposer à la SDP Palézieux d'organiser la partie officielle de la fête nationale.



Session cantonale des jeunes 2019 - Recherche de candidat-e-s

La Municipalité décide de faire suivre l'information aux jeunes de 16 à 20 ans avec un courrier personnalisé et un flyer concernant la Session cantonale des jeunes 2019.

Déchets ménagers - Ordonnance pénale - Opposition

La Municipalité prend note de l'opposition d'un couple de Chesalles et décide de les convoquer le mercredi 6 mars 2019.

SATOM SA - Assemblée des délégués

La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Municipal, à l'assemblée des délégués des communes propriétaires utilisateurs de la Satom SA, le vendredi 29 mars 2019 à Monthey.

Oron-la-Ville - Captage de la Longive - Enquête publique

Suite à la demande et des informations du Service de l'environnement de Fribourg (SEn), la Municipalité décide d'organiser une séance avec les deux propriétaires concernés, le lundi 25 février 2019.

Ecoteaux - Puits du Very - Rogivue Luc et Rogivue Mohammed Elisabeth - Fractionnement

La Municipalité décide de préavis favorablement sur le projet de fractionnement de la parcelle RF n° 6148.

Oron-le-Châtel - Conduites des Clos (lot 1) - Adjudication

La Municipalité décide d'adjuger au bureau MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA le mandat pour l'exécution de quatre mesures PGEE qui seront réalisées en parallèle avec le remplacement de la conduite d'eau potable.

Oron-la-Ville - Temple

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise Mecatal, les travaux de réparation du système de sonnerie des cloches du temple d'Oron-la-Ville.

Librairie du Midi - Clos d'Oron


La Municipalité décide d'offrir quelques bouteilles de Clos d'Oron pour la venue de M. Peter Heller, le vendredi 15 février 2019 au Restaurant de l'Union pour une manifestation organisée par la Librairie du Midi.

Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon - Tableau d'adjudication des offres

Sous réserve de la décision du Conseil communal et sur la base du résultat de la procédure de marché publics, la Municipalité décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Walo Bertschinger SA.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Philippe Modoux

Le Secrétaire


Jean-Daniel Graz

